

SOCIOLOGIE ET SCIENCE POLITIQUE

Chapitre ④ - Comment est structurée la société française actuelle ?

🕒 DUREE INDICATIVE

3 semaines environ // 18 heures

📖 CE QUE DIT LE PROGRAMME

- Savoir identifier les multiples facteurs de structuration et de hiérarchisation de l'espace social (catégorie socioprofessionnelle, revenu, diplôme, composition du ménage, position dans le cycle de vie, sexe, lieu de résidence).
- Comprendre les principales évolutions de la structure socioprofessionnelle en France depuis la seconde moitié du XX^e siècle (salarisation, tertiarisation, élévation du niveau de qualification, féminisation des emplois).
- Connaître les théories des classes et de la stratification sociale dans la tradition sociologique (Marx, Weber) ; comprendre que la pertinence d'une approche en termes de classes sociales pour rendre compte de la société française fait l'objet de débats théoriques et statistiques : évolution des distances inter- et intra-classes, articulation avec les rapports sociaux de genre, identifications subjectives à un groupe social, multiplication des facteurs d'individualisation.

📖 OBJECTIFS DE SAVOIRS

A la fin du chapitre, je dois être capable :

- ✍ **de définir et maîtriser le sens** des notions suivantes: inégalités, stratification sociale, espace social, catégorie socioprofessionnelle, revenu, patrimoine, cycle de vie, ménage, salarisation, tertiarisation, féminisation de l'emploi, qualification individuelle, classes sociales au sens de MARX, classes sociales au sens de WEBER, distances inter-classes, distance intra-classes, classes populaires, identification subjective à un groupe social, groupe social, individualisation, rapports sociaux de genre.
- ✍ **de présenter et d'expliquer** les facteurs structurant et hiérarchisant l'espace social selon les positions socioéconomique et sociodémographique des individus.
- ✍ **de présenter et d'expliquer** les quatre principales évolution de la structure socioprofessionnelle depuis les années 1950.
- ✍ **de connaître et d'expliquer** les principaux effets positifs du marché unique en termes d'intensification des échanges communautaires et de croissance économique.
- ✍ **d'expliquer** en quoi l'approche de la stratification sociale développée par K. MARX est unidimensionnelle, conflictuelle et réaliste.
- ✍ **d'expliquer** en quoi l'approche de la stratification sociale développée par M. WEBER est pluridimensionnelle et fonde l'identification des classes sociales sur une double hiérarchisation économique (classes de possession, classes de production).
- ✍ **d'expliquer** en quoi l'évolution des distances entre les classes et au sein des classes a pu participer à remettre en cause la pertinence d'une approche en termes de classes sociales.
- ✍ **d'expliquer** en quoi nous assistons à une recomposition des classes plutôt qu'à leur disparition, si bien qu'il demeure utile de mobiliser l'outil théorique des classes sociales.
- ✍ **d'expliquer** la multiplication des facteurs d'individualisation des inégalités et l'évolution des frontières de classes participant à faire évoluer les identifications subjectives à un groupe social.
- ✍ **d'expliquer** en quoi il est nécessaire d'articuler les rapports de classes et les rapports de genre pour saisir plus finement les clivages sociaux au sein de la société française.

📖 OBJECTIF DE SAVOIR-FAIRE

A la fin du chapitre, je dois être capable :

- ✍ **de faire une phrase** explicitant le sens d'un pourcentage de répartition issu d'un graphique ou d'un tableau.
- ✍ **de faire une phrase** explicitant le sens d'une médiane et d'une moyenne.

📖 TD ASSOCIES AU CHAPITRE

- ⇒ TD7 : Mesurer les inégalités économiques à partir de la méthode des quantiles
- ⇒ TD8 : Mesurer les inégalités économiques à partir de la méthode de la courbe de Lorenz

📖 LE PLAN DU CHAPITRE

1. Comment caractériser la structure sociale et ses évolutions ?

- 1.1. De multiples facteurs hiérarchisent l'espace social
- 1.2. De multiples évolutions ont transformé la structure socioprofessionnelle depuis la seconde moitié du XX^e siècle

2. Quelles sont les théories des classes et de la stratification sociale dans la tradition sociologique ?

- 2.1. L'analyse de K. MARX : une approche unidimensionnelle et conflictuelle de la stratification
- 2.2. L'analyse de M. WEBER : une approche multidimensionnelle de la stratification

3. Pourquoi la pertinence de l'approche en termes de classes sociales pour rendre compte de la société française fait-elle débat ?

- 3.1. En raison d'un brouillage des frontières de classe sous l'effet de l'évolution des distances inter- et intra-classes
- 3.2. En raison d'une multiplication des facteurs d'individualisation modifiant les identifications subjectives à un groupe social

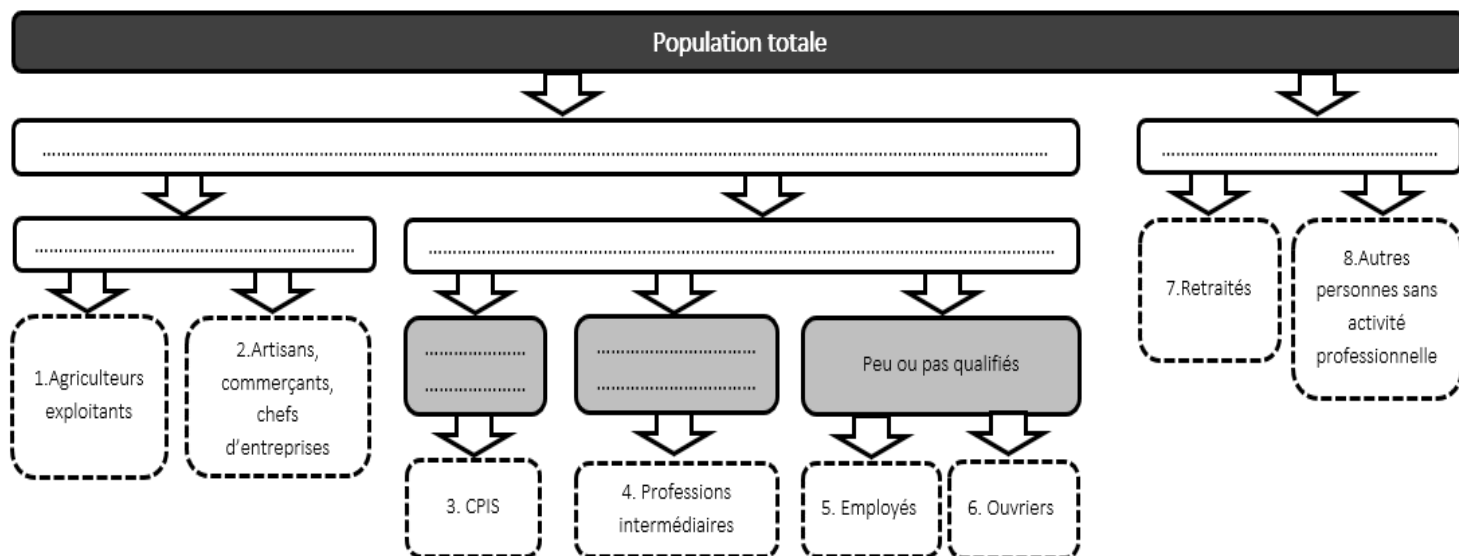
✍ PREPARATION A REALISER POUR LE / 11 / 2021

Réalisez l'exercice n°1 et répondez sur feuille aux questions des documents 1 à 5.

EXERCICE N° 1 – La nomenclature des PCS (Professions et catégories socioprofessionnelles)

Répondez aux questions ci-dessous en vous appuyant sur vos connaissances issues du programme de Première.

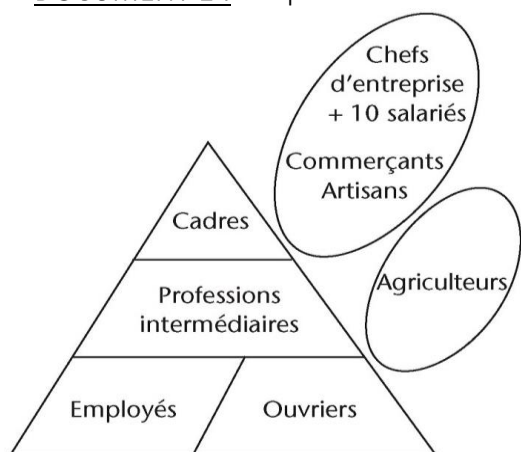
1 Complétez le schéma suivant avec les termes suivants : *niveau de diplôme élevé ; non salariés ; inactifs ; faible niveau de diplôme ; salariés ; actifs ; niveau de diplôme moyen.*



2 Complétez le tableau ci-dessous.

Exemples de professions	Catégories socioprofessionnelles
Une ancienne directrice des ressources humaines	
Un vendeur dans un magasin de prêt à porter	
Un dentiste travaillant à son compte	
Un mécanicien automobile au chômage	
Un professeur de SVT en collège	
Un père au foyer	
Un pâtissier propriétaire de sa pâtisserie	
Un infirmier salarié dans un hôpital	
Un électricien salarié dans une entreprise de rénovation	
Un neurochirurgien salarié dans un hôpital	
Un serveur dans un bar	
Un électricien travaillant à son compte	
Un éleveur de brebis	
Une couturière dans l'industrie textile	

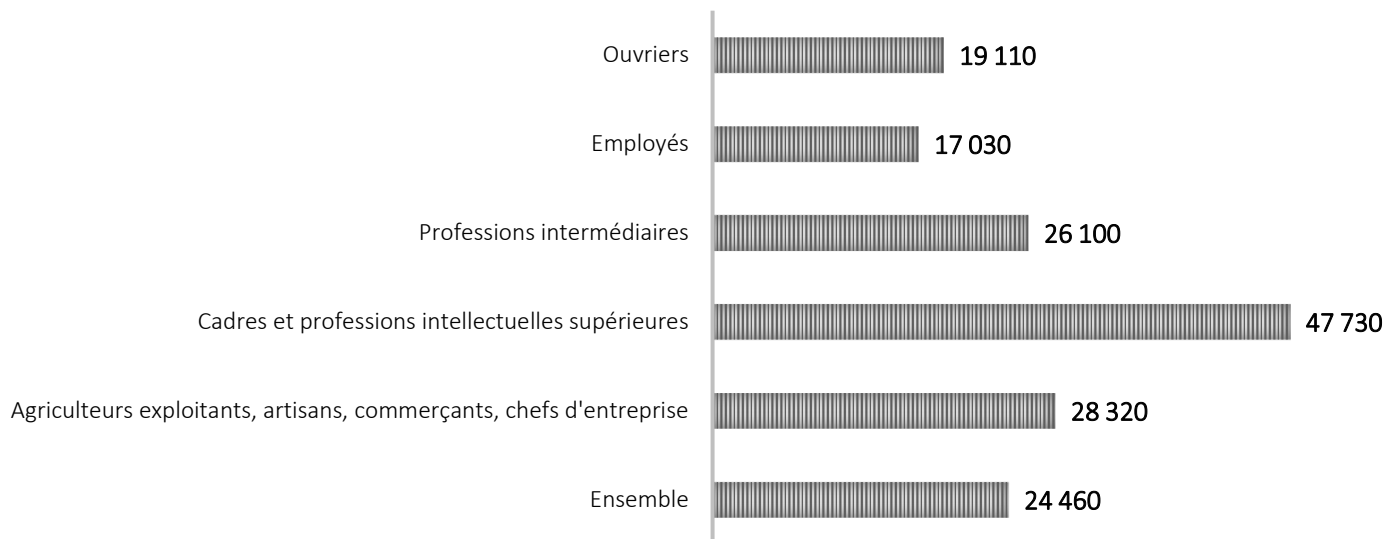
DOCUMENT 1 : L'espace social vu à travers les catégories socioprofessionnelles



1. Pour quelle catégorie d'actifs classés dans la nomenclature des PCS existe-t-il une dimension hiérarchique ? Pourquoi ?
2. Pourquoi y a-t-il certaines catégories socioprofessionnelles qui ne sont pas intégrées à la pyramide ?

Louis CHAUVEL, « La dynamique de la stratification sociale », *Les mutations de la société française. Les grandes questions économiques et sociales*, La Découverte, 2019

DOCUMENT 2 : Répartition des individus et leurs revenus d'activité annuels moyens selon leur catégorie socioprofessionnelle (CSP) en 2018 (en euros courants)



Champ : individus âgés de 15 ans ou plus percevant des revenus d'activité et appartenant aux ménages ordinaires en France métropolitaine dont la personne de référence n'est pas un étudiant.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête *Revenus fiscaux et sociaux 2018*.

3. Pour les actifs salariés, quelle corrélation peut-on mettre en évidence entre la position hiérarchique des catégories socioprofessionnelles et le niveau de vie ? Illustrez votre réponse à l'aide de données significatives et de lectures rigoureuses de ces données.

DOCUMENT 3 : Niveau de diplôme selon la catégorie socioprofessionnelle (CSP), en France en 2014 (en %)

	Diplôme supérieur à Bac + 2	Bac + 2	Bac ou brevet professionnel ou autre diplôme de ce niveau	CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau	Brevet des collèges	Aucun diplôme ou CEP	Total
Agriculteurs exploitants	4	13	24	39	6	14	100
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	14	12	22	33	6	13	100
Cadres supérieurs	68	15	10	5	2	1	100
Professions intermédiaires	25	32	21	14	3	4	100
Employés	8	12	26	31	7	16	100
Ouvriers	2	4	17	42	7	28	100
Ensemble	21	16	20	25	5	13	

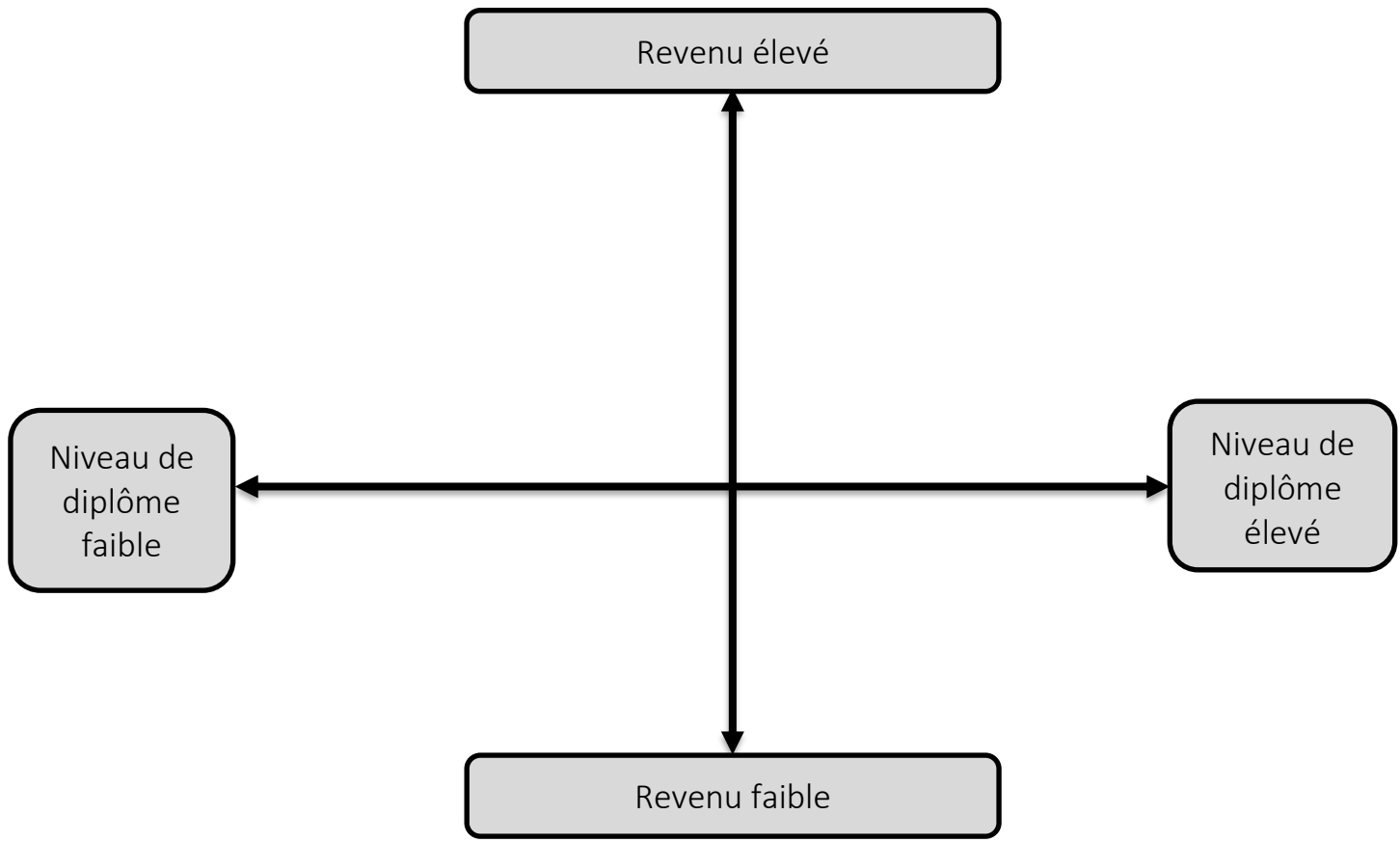
Champ : population active de 15 ans et plus. France entière

Sources : Insee - Données 2014, Observatoire des inégalités.

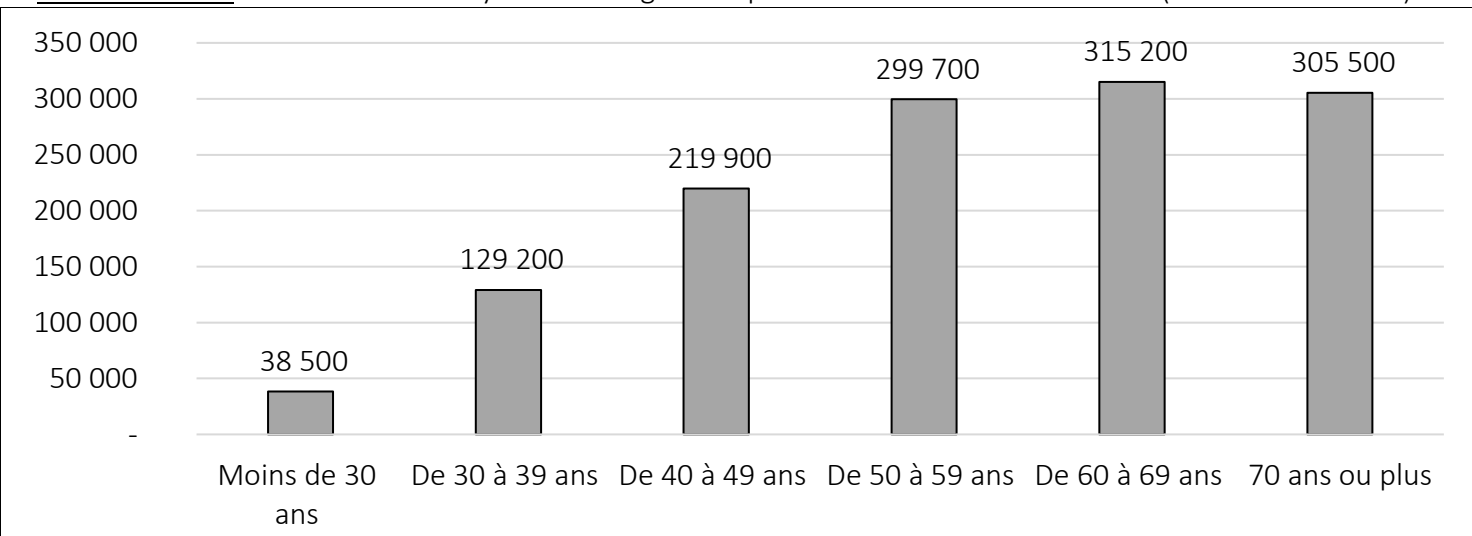
4. Pour les actifs salariés, quelle corrélation peut-on mettre en évidence entre la position hiérarchique des catégories socioprofessionnelles et le niveau de diplôme ? Illustrez votre réponse à l'aide de données significatives et de lectures rigoureuses de ces données.

SCHEMA BILAN N° 1 – L’articulation entre catégorie socioprofessionnelle, niveau de revenu et niveau de diplôme

☞ Complétez le schéma ci-dessous en classant les six catégories socioprofessionnelles d’actifs en fonction de leur revenu disponible moyen et de leur niveau de diplôme



DOCUMENT 4 : Patrimoine net moyen selon l’âge de la personne de référence en 2018 (en euros courants)



Notes :
Champ : France (hors Mayotte)
Patrimoine net moyen : patrimoine du ménage net de l’endettement, soit le patrimoine brut duquel ont été retranchées les sommes restant dues par le ménage au titre des emprunts qu’il a contractés.

Source : INSEE, *Revenus et patrimoines des ménages*, Edition 2021.

5. Comment évolue le montant du patrimoine net moyen des ménages en fonction de l’âge ? Illustrez votre réponse en intégrant des lectures de données significatives.

DOCUMENT 5 : Niveau de vie selon la composition des ménages en 2018

	Niveau de vie moyen des individus du ménage (en euros)	Niveau de vie médian des individus du ménage (en euros)
Famille monoparentale avec un enfant	19 460	17 670
Famille monoparentale avec deux enfants ou plus	15 830	13 930
Couple avec un enfant	27 540	24 280
Couple avec deux enfants	25 930	22 730
Couple avec trois enfants ou plus	21 060	17 640

Champ : France métropolitaine

Source : INSEE, *Revenus et patrimoines des ménages*, Edition 2021.

- Faites une phrase exprimant la signification des données en gras et souligne (ligne « famille monoparentale avec un enfant »).
- Montrez, à partir de données significatives et de lectures appropriées, que la composition des ménages influence le niveau de vie des individus.

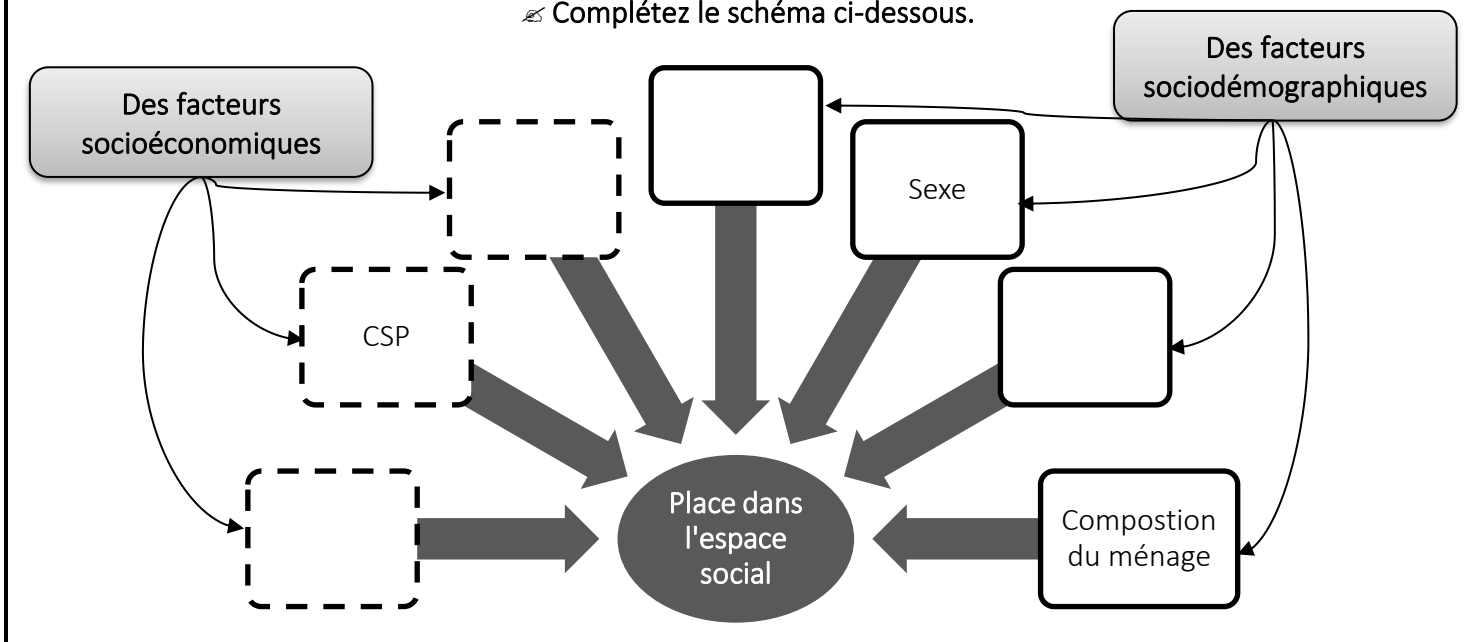
DOCUMENT 6 : VIDEO – Les inégalités entre les femmes et les hommes

(Lien : <https://www.xerficanal.com/economie/emission/Anne-Boring-Ou-en-sont-les-inegalites-hommes-femmes-3746870.html>)

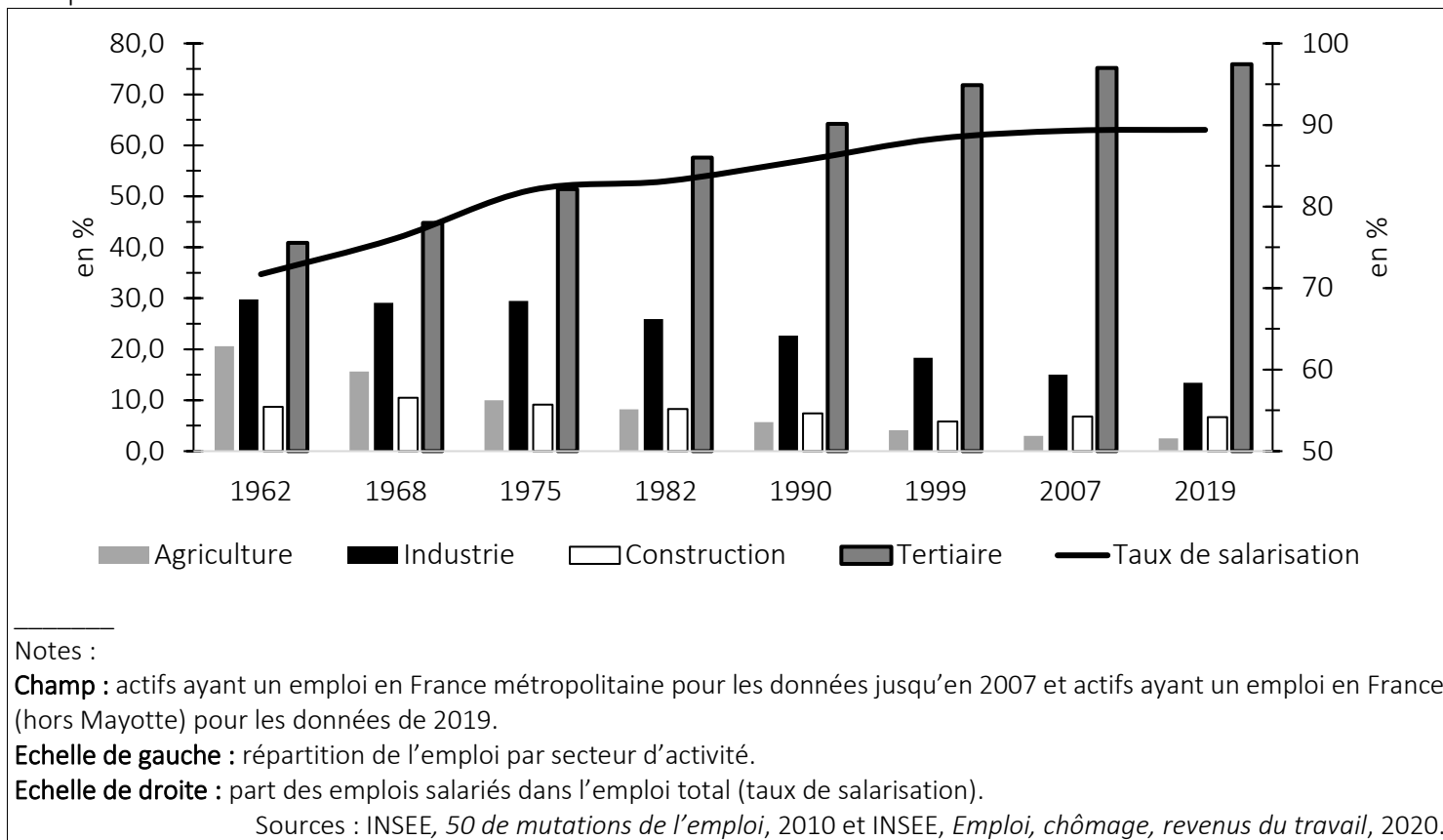
- Comment peut-on expliquer les écarts de salaires entre les femmes et les hommes ?
- Quelles influences ces inégalités peuvent-elles avoir sur la place des femmes dans la hiérarchie sociale ?

SCHEMA BILAN N° 2 – Les différents facteurs de hiérarchisation sociale

Complétez le schéma ci-dessous.

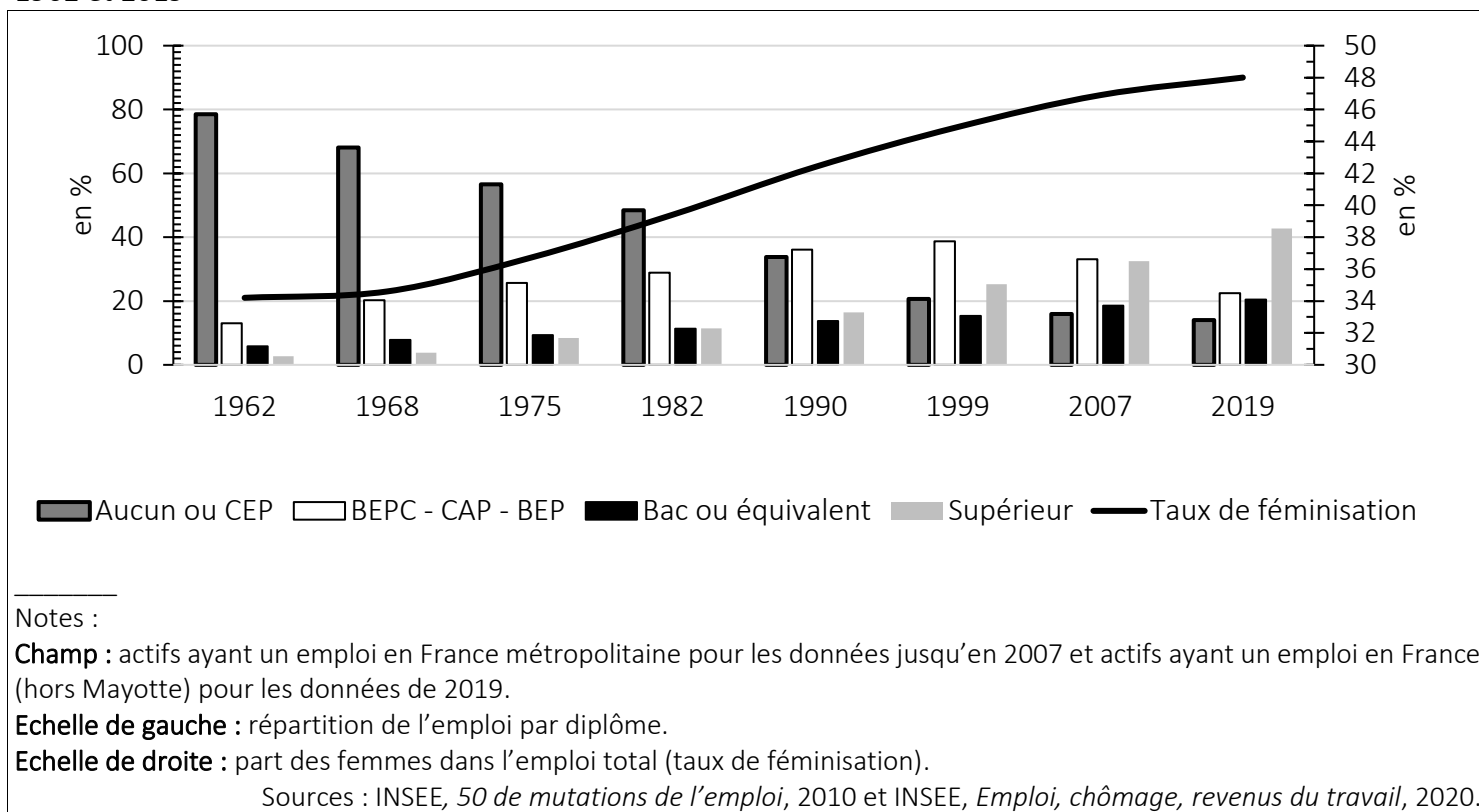


DOCUMENT 7 : Evolution de la répartition de l'emploi par secteur d'activité et de la part des emplois salariés dans l'emploi total entre 1962 et 2019



- Faites une phrase exprimant la signification du taux de salarisation en France en 1962 et en 2019.
- Pourquoi peut-on parler de tertiarisation des emplois en France dans la seconde moitié du XXe siècle ? Justifiez votre réponse en introduisant des lectures de données significatives.

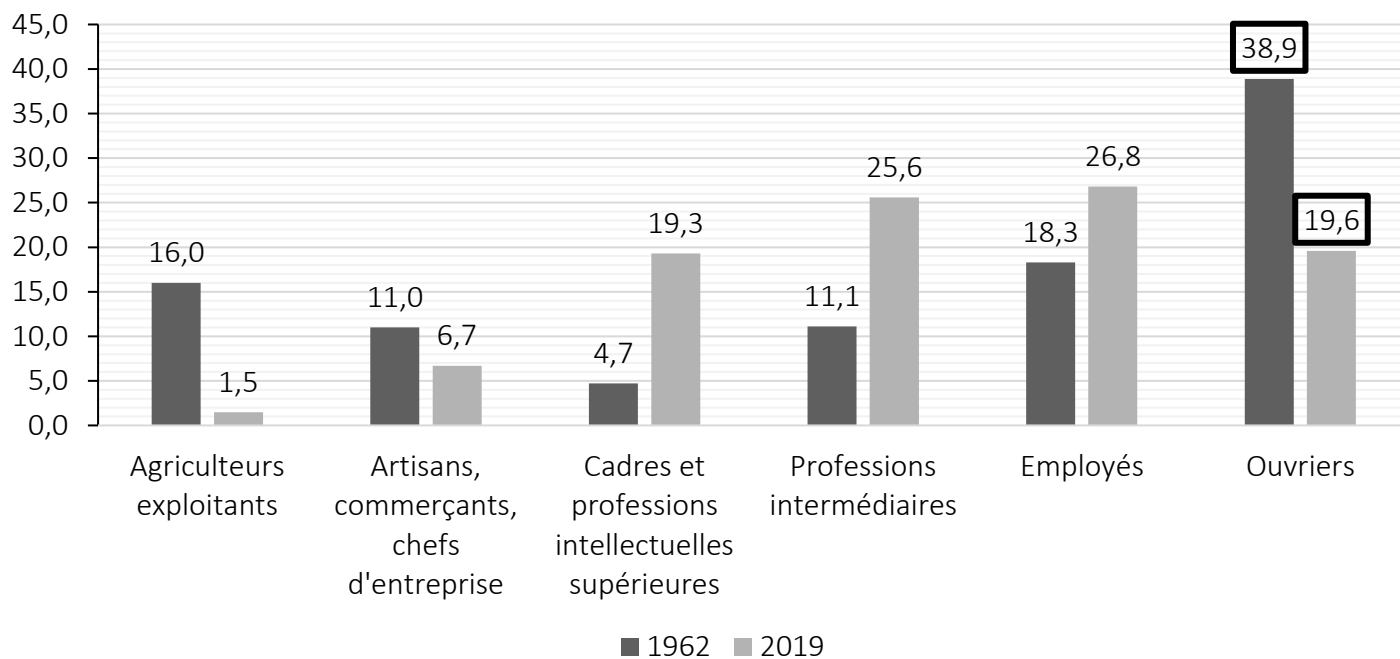
DOCUMENT 8 : Evolution de la répartition de l'emploi par diplôme et du taux de féminisation de l'emploi entre 1962 et 2019



12. Pourquoi peut-on parler de féminisation des emplois en France dans la seconde moitié du XX^e siècle ? Justifiez votre réponse en introduisant des lectures de données significatives.
13. Pourquoi peut-on dire que la qualification moyenne des actifs occupés (ayant un emploi) a progressé dans la seconde moitié du XX^e siècle en France ? Justifiez votre réponse en introduisant des lectures de données significatives.

EXERCICE N° 2 – Caractériser les évolutions de la structure socioprofessionnelle

Répartition de l'emploi par catégorie socioprofessionnelle en 1962 et en 2019 (en %)



Champ : actifs ayant un emploi en France métropolitaine pour les données de 1962 et actifs ayant un emploi en France (hors Mayotte) pour les données de 2019

Sources : INSEE, *50 de mutations de l'emploi*, 2010 et INSEE, *Emploi, chômage, revenus du travail*, 2020.

❶ Faites une phrase exprimant la signification des données encadrées.

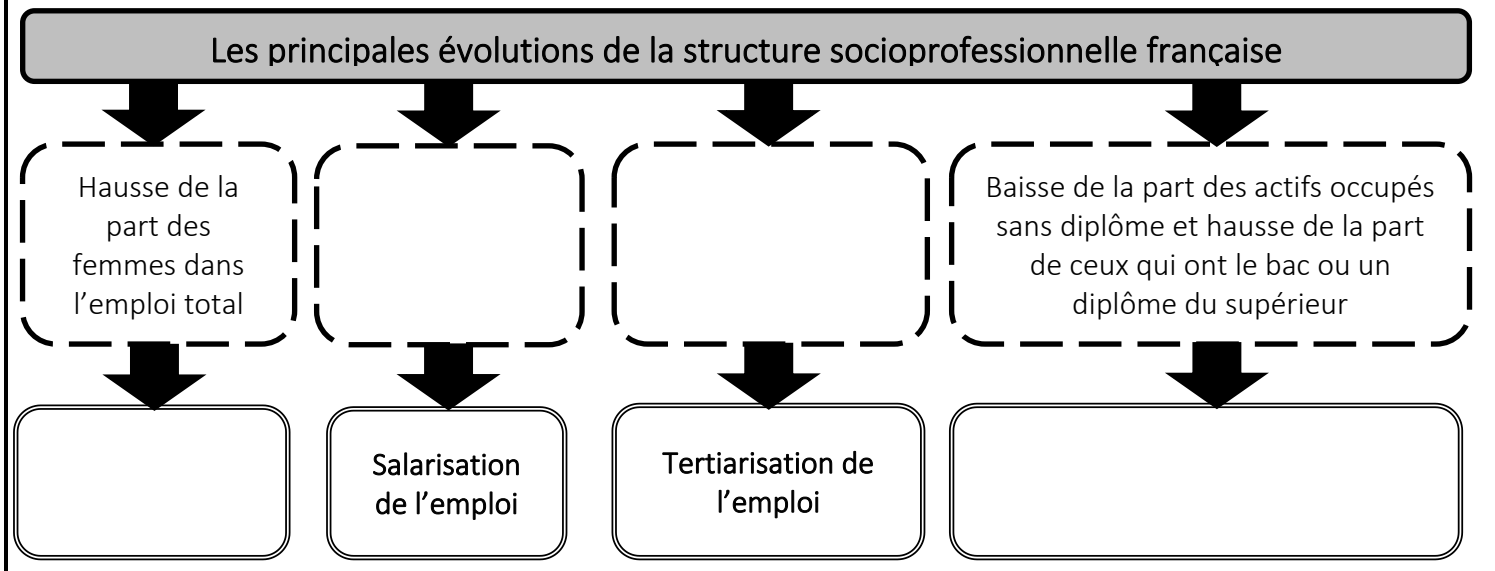
❷ Pour chaque catégorie socioprofessionnelle, complétez les pointillés du tableau par des flèches comme suivent :
 ↑ ou ↓

❸ Pour chaque catégorie socioprofessionnelle, complétez le tableau avec les causes suivantes : *salarisation* ; *élévation des qualifications moyennes* ; *tertiairisation*. Plusieurs réponses sont possibles et un même facteur peut expliquer plusieurs tendances.

	Cause(s)
..... de la part des agriculteurs exploitants	
..... de la part des artisans, commerçants et chefs d'entreprise	
..... de la part des cadres et professions intellectuelles supérieures	
..... de la part des professions intermédiaires	
..... de la part des employés	
..... de la part des ouvriers	

SCHEMA BILAN N° 3 – Les évolutions de la structure socioprofessionnelle depuis la seconde moitié du XX^e siècle

☞ Complétez le schéma ci-dessous.



SYNTHESE N° 1 – Une structure sociale hiérarchisée par de multiples critères et qui s’est profondément transformée

☞ Complétez le texte ci-dessous avec les expressions ou termes suivants : *corrélation positive ; hausse de la qualification moyenne ; niveau de vie ; composition du ménage ; profession (x3); tertiarisation ; dimension hiérarchique (x2); cycle de vie; hiérarchisation.*

L’existence d’inégalités au sein d’une société faut apparaître une..... de l’espace social c’est-à-dire un positionnement des individus les uns par rapport aux autres en fonction de la possession ou non des ressources socialement valorisées.

Pour situer socialement un individu, il faut tenir compte de critères multiples. Un des principaux critères est la de l’individu. La constitue le point de départ dans la construction de la nomenclature des Professions et catégories socioprofessionnelle (PCS) élaborée par l’INSEE. Toutefois la n’est pas le seul critère pris en compte pour distinguer les 6 catégories socio-professionnelles (CSP) d’actifs que compte cette nomenclature. En effet, la construction de cette nomenclature repose sur la combinaison de plusieurs autres critères (le statut de l’emploi, le niveau de qualification, la place dans la hiérarchie, la taille de l’entreprise ou encore le secteur d’activité).

Il existe dans cette nomenclature une importante entre les actifs salariés et force est de constater qu’il existe, pour les actifs salariés, une entre le niveau de diplôme, le niveau de revenu et la position hiérarchique des CSP. En revanche, il n’existe pas de pour les actifs non-salariés.

Pour situer socialement un individu, peuvent aussi être pris en compte des critères comme la dans lequel il vit, son lieu de résidence, sa position dans le ou encore son sexe. La prise en compte de ces critères socio-démographiques permet notamment de mettre en évidence des inégalités de, de patrimoine, de salaire ou encore des inégalités face au risque de chômage.

Ainsi la structure de la société française dépend de différents facteurs. Mais la structure de la société française a aussi connu de profondes mutations depuis la seconde moitié du XX^e siècle : salarisation,, féminisation et des emplois.

DOCUMENT 9 : Bourgeois et prolétaires¹

L'histoire de toute société jusqu'à nos jours n'a été que l'histoire de luttes de classes. [...] Dans les premières époques historiques, nous constatons presque partout une structuration achevée de la société en corps sociaux distincts, une hiérarchie extrêmement diversifiée des conditions sociales. Dans la Rome antique, nous trouvons des patriciens, des chevaliers, des plébéiens, des esclaves ; au moyen âge, des seigneurs, des vassaux, des maîtres, des compagnons, des serfs et, de plus, dans presque chacune de ces classes une nouvelle hiérarchie particulière. La société bourgeoise moderne, élevée sur les ruines de la société féodale, n'a pas aboli les antagonismes de classes. Elle n'a fait que substituer de nouvelles classes, de nouvelles conditions d'oppression, de nouvelles formes de lutte à celles d'autrefois. Cependant, le caractère distinctif de notre époque, de l'époque de la bourgeoisie, est d'avoir simplifié les antagonismes de classes. La société entière se scinde de plus en plus en deux vastes camps ennemis, en deux grandes classes qui s'affrontent directement : la bourgeoisie et le prolétariat. [...]

La bourgeoisie a joué dans l'histoire un rôle éminemment révolutionnaire. Partout où elle a conquis le pouvoir, elle a détruit les relations féodales [...] A mesure que grandit la bourgeoisie, c'est-à-dire le capital, se développe aussi le prolétariat, la classe des ouvriers modernes qui ne vivent qu'à la condition de trouver du travail et qui n'en trouvent que si leur travail accroît le capital. Ces ouvriers, contraints de se vendre au jour le jour, sont une marchandise au même titre que tout autre article de commerce ; ils sont exposés, par conséquent, de la même façon à toutes les vicissitudes de la concurrence, à toutes les fluctuations du marché. [...] L'industrie moderne a fait du petit atelier du maître artisan patriarcal la grande fabrique du capitaliste industriel. Petits industriels, petits commerçants et rentiers, petits artisans et paysans, tout l'échelon inférieur des classes moyennes de jadis, tombent dans le prolétariat ; en partie parce que leur faible capital ne leur permettant pas d'employer les procédés de la grande industrie, ils succombent à la concurrence avec les grands capitalistes ; d'autre part, parce que leur habileté est dépréciée par les méthodes nouvelles de production. De sorte que le prolétariat se recrute dans toutes les classes de la population. Le prolétariat passe par différentes phases de développement. Sa lutte contre la bourgeoisie commence avec son existence même. [...]

Or, avec le développement de l'industrie, le prolétariat ne fait pas que s'accroître en nombre ; il est concentré en masses plus importantes ; sa force augmente et il en prend mieux conscience. Les intérêts, les conditions d'existence au sein du prolétariat, s'égalisent de plus en plus, à mesure que la machine efface toute différence dans le travail et réduit presque partout le salaire à un niveau également bas. La concurrence croissante des bourgeois entre eux et les crises commerciales qui en résultent rendent les salaires des ouvriers de plus en plus instables ; le perfectionnement constant et toujours plus rapide de la machine rend leur condition de plus en plus précaire : les collisions individuelles entre l'ouvrier et le bourgeois prennent de plus en plus le caractère de collisions entre deux classes. Les ouvriers commencent à former des coalitions contre les bourgeois ; ils s'unissent pour défendre leurs salaires. De toutes les classes qui, à l'heure actuelle, s'opposent à la bourgeoisie, seul le prolétariat est une classe vraiment révolutionnaire. Les autres classes périclitent et disparaissent avec la grande industrie ; le prolétariat, au contraire, en est le produit le plus authentique. [...]

Ainsi le développement de la grande industrie sape sous les pieds de la bourgeoisie la base même sur laquelle elle a établi son système de production et d'appropriation. La bourgeoisie produit avant tout ses propres fossoyeurs. Sa chute et la victoire du prolétariat sont également inévitables.

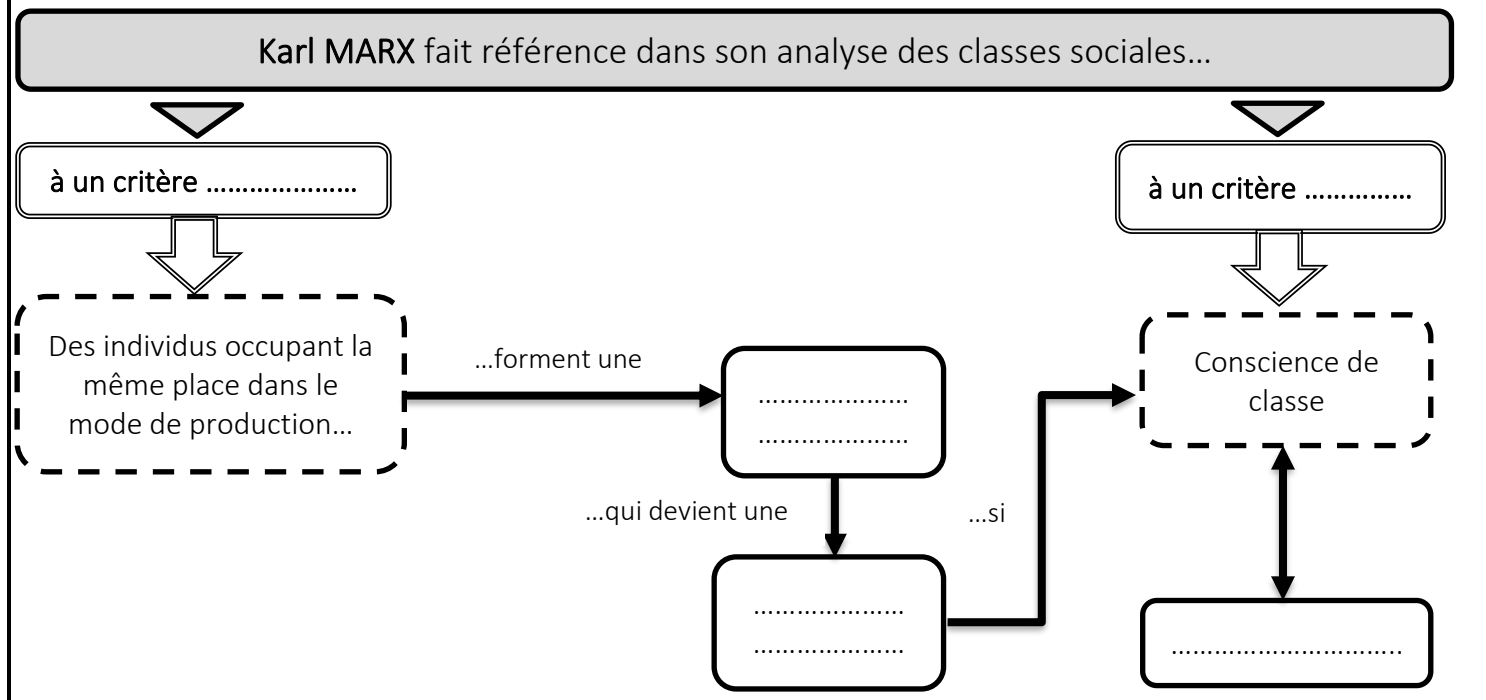
K. MARX et F. ENGELS, *Manifeste du parti communiste*, 1848.

1. Par bourgeoisie on entend la classe des capitalistes modernes qui possèdent les moyens sociaux de production et utilisent du travail salarié. Par prolétariat, la classe des ouvriers salariés modernes qui ne possèdent pas de moyens de production et en sont donc réduits à vendre leur force de travail pour pouvoir subsister. (Note d'Engels, édition anglaise de 1888).

14. Pourquoi, selon Karl MARX, l'histoire de toute société est-elle l'histoire de la lutte des classes ?
15. Quel critère retient K. MARX pour distinguer la bourgeoisie du prolétariat ?
16. Quelles sont les caractéristiques du salaire des prolétaires ?
17. Comment la classe ouvrière prend-elle conscience d'elle-même ? (Utilisez le passage en gras du texte)
18. Pourquoi, selon K. MARX, la société capitaliste-a-t-elle simplifié l'antagonisme de classe ? (Utilisez le passage souligné du texte)

SCHEMA BILAN N° 4 – L'analyse des classes sociales de Karl MARX

☞ Complétez le schéma ci-dessus avec les termes et expressions suivants : *lutte des classes ; objectif ; classe pour soi ; subjectif ; classe en soi*.



DOCUMENT 10 : L'analyse de la stratification de Max WEBER

PARTIE 1

Max Weber distingue les notions de « classes » et de « classes sociales ». La première renvoie à deux types de classes : les « classes de possession » et les « classes de production »¹.

Les classes de possession sont au nombre de trois : les classes de possession « positivement privilégiées », « négativement privilégiées » et « moyennes ». Weber précise que les classes de possession privilégiées se caractérisent par « l'accaparement des biens de consommation d'un prix élevé », « les chances d'édifier une fortune à partir de surplus inemployés », « une situation de monopole ». Les « rentiers » et « prêteurs d'argent » sont des exemples d'individus appartenant aux classes de possession. Aux classes de possession privilégiées, Weber oppose les « classes de possession non privilégiées ». Les membres de ces classes sont « des objets de possession », des « non libres », ils comprennent tous ceux qui sont dans l'obligation de vendre leur force de travail à des conditions de rémunération qui font d'eux des « déclassés », des « débiteurs », des « pauvres ». Enfin, entre ces deux types de classes existent des « classes moyennes », ni positivement ni négativement privilégiées. Weber donne l'exemple des paysans, artisans et fonctionnaires et, plus généralement, des « couches sociales nanties de biens ou d'instruction et qui en tirent profit » sans pouvoir en dégager des surplus suffisants pour faire fortune. [...] Les « classes de possession non privilégiées » comprennent les travailleurs pauvres et ceux qui ne peuvent plus être « des objets de possession » puisqu'ils ne remplissent pas les conditions minimum d'employabilité. [...]

Les classes de production, tout comme les classes de possession, sont divisées en trois classes : « positivement privilégiées », « négativement privilégiées » et « moyennes ». Les classes de production privilégiées sont caractérisées par « l'accaparement de la direction des moyens de production des biens au profit des membres de la classe », et la « capacité à influencer les politiques économiques et groupements politiques de façon à maintenir les chances de profit ». Max Weber présente une liste des membres de ces classes de production privilégiées : industriels, banquiers, membres de professions libérales possédant une compétence remarquable (médecins, artistes...), etc. Les classes de production non privilégiées sont, quant à elles, constituées des « travailleurs (...) qualifiés » et « non qualifiés » (Weber, 1995, p. 394). De nouveau, comme pour les classes de possession, entre les deux classes de production privilégiées et non privilégiées existe des « classes moyennes » composées des paysans, artisans et fonctionnaires. L'originalité de l'analyse weberienne est de distinguer, contrairement à celle de Marx, la possession des moyens de production de leur direction.

Dans leur analyse de la direction des grandes entreprises, Bauer et Cohen (1983) distinguent les *dirigeants possédants* (e.g. Bolloré) et le *pouvoir dirigeant affranchi* (Carlos Ghosn en constitue un exemple typique). Ces auteurs montrent la pertinence de l'analyse wébérienne : la possession du capital d'une grande entreprise, qui définit l'appartenance aux classes de possession privilégiées, doit être conceptuellement dissociée des dirigeants de l'entreprise peu ou non actionnaires, qui maîtrisent cependant les orientations stratégiques et la politique de recrutement des élites dirigeantes lorsque le pouvoir des actionnaires est dispersé. [...]

Après avoir défini les classes de production et les classes de possession, Max Weber définit quatre « classes sociales » : « la classe ouvrière », « la petite bourgeoisie », « les intellectuels et les spécialistes sans biens (techniciens) », « les classes des possédants ». Même si Weber n'établit pas de lien explicite entre sa définition de quatre classes sociales et les classes de production et de possession, ce lien est construit par la logique interne de son analyse. La classe ouvrière est massivement constituée d'individus appartenant aux classes de possession dénuées de biens matériels et aux classes de production sans pouvoir dans l'organisation de la production. De façon complémentaire, « les classes des possédants » sont globalement constituées par l'appartenance aux classes de possession et de production privilégiées.[...] Si Max Weber définit littéralement quatre classes, il semble toutefois adhérer à une conception ternaire de la structure sociale dans la mesure où les membres de « la petite bourgeoisie indépendante » ainsi que « les intellectuels et spécialistes sans biens », occupent les uns comme les autres une position intermédiaire et constituent des « classes moyennes », expression utilisée par Max Weber pour définir les individus qui n'appartiennent pas aux classes de possession et de production privilégiées ou non. [...]

PARTIE 2

Max Weber complexifie son analyse de la stratification sociale en y ajoutant une analyse des « groupes de statut » ou « groupes statutaires » (*Economie et Société*, chapitre 4). Ces groupes de statut sont constitués à partir d'un « privilège positif ou négatif de considération sociale (...) fondé sur le mode de vie, le type d'instruction (...), le prestige de la naissance ou le prestige de la profession » (Weber, 1995, p.395-396). Contrairement à ce qu'il avait fait dans ses analyses sur les classes de possession et de production, Max Weber ne donne pas d'exemples de ces groupes statutaires. [...] Les analyses wébériennes de la stratification sociale en termes de classes sociales et groupes statutaires sont associées à une troisième stratification, la plus originale, relative aux « partis ». Dans *Economie et société*, Max Weber consacre un chapitre aux types de domination (chapitre 3) et, dans celui-ci, un paragraphe concerne les partis. Pour Weber, ce sont des associations « reposant sur un engagement formellement libre ayant pour but de procurer à leurs chefs le pouvoir au sein d'un groupement et à leurs militants actifs des chances de poursuivre des buts objectifs », spécifiquement d'obtenir « des avantages personnels ». Tels que Weber les définit, les partis ne sont pas seulement des partis politiques mais comprennent toutes les associations (e.g. syndicats de salariés, associations religieuses, etc.), inspirées par « une représentation du monde » et « orientées consciemment par des intérêts de classes (...), vers des buts matériels concrets ou vers des principes abstraits ». [...]

L'analyse de la stratification de Max Weber est tridimensionnelle, relative aux ordres économique (les classes de possession et de production), social (les groupes statutaires) et politique (les partis). Cette multi-dimensionnalité ne doit pas être pensée en autonomisant les trois dimensions de l'analyse wébérienne de la stratification. Au contraire, la logique de cette analyse, même si elle n'est pas présentée ainsi par Weber, est de montrer l'interrelation fonctionnelle entre ces trois formes de stratification, et la primauté des classes de possession et de production dans la constitution des stratifications de type statutaire et politique, quoique ces dernières ne puissent être réduites aux stratifications économiques.

Pierre MERLE, « En haut, en bas. Les stratifications sociales selon Weber », *La Vie des idées*, 22 novembre 2016.

1. Note de l'auteur de l'article : Dans la suite de l'article, tous les mots et phrases entre guillemets sont tirés de la traduction d'*Economie et société* de Plon de 1971 (épuisée) et reprise en poche en 1995 (Weber, Agora, 1995).

Questions sur la PARTIE 1 document 10

19. Quelles sont les deux hiérarchies économiques que Max WEBER met en évidence et qui lui permettent de construire sa définition de classes sociales ?
20. A partir des deux hiérarchies économiques que M. WEBER identifie, combien de classes sociales le sociologue distingue-t-il ?
21. En quoi la définition des classes sociales donnée par M. WEBER est-elle différente de celle de K. MARX ?

Question sur la PARTIE 2 document 10

22. Dans l'analyse de M. WEBER, la société est-elle seulement hiérarchisée en classes sociales ? Justifiez.

SCHEMA BILAN N° 5 – L'analyse des classes sociales de Max WEBER

☞ Complétez le schéma ci-dessus avec les termes et expressions suivants : *la classe des possédants ; patrimoine ; classes de production ; hiérarchisation économique ; classes sociales ; consommation ; la classe ouvrière.*

Max WEBER distingue les concepts de classes et de classes sociales

Le concept de classe met en évidence l'existence d'un double fondement au processus de

La société française du XIX^e siècle est structurée autour de trois grandes

Une hiérarchisation concernant le, le revenu, et la (classes de possession)

Une hiérarchisation concernant le contrôle du processus de production (.....).

- ❶ Une classe supérieure (.....)
- ❷ Une classe moyenne (la petite bourgeoisie et les intellectuels et spécialistes sans biens)
- ❸ Une classe populaire (.....)

Le concept de classes permet à WEBER d'identifier les classes sociales

EXERCICE N° 3 – L'analyse pluridimensionnelle de Max WEBER

Ordre économique

Ordre social

Ordre politique

☞ Pour chacun des individus ci-dessous, quelle serait leur place dans chacun des trois ordres distingués par Max WEBER ? Placez sur chacune des échelles.

- a. Une aide-soignante déléguée syndicale.
- b. Le président de la République française.
- c. Le PDG d'une multinationale
- d. Une ingénieure en informatique dans une grande entreprise.

- e. Un enseignant maire de sa commune.
- f. Un joueur de football du PSG.
- g. Une caissière de supermarché.

SYNTHÈSE N° 2 – Les théories traditionnelles des classes sociales et de la stratification sociale

☞ Complétez le texte ci-dessous avec les expressions ou termes suivants : *situation de classe (x2) ; unidimensionnelle ; objectif ; lutte des classes ; polarisation ; conscience de classe ; exploitation ; classes sociales ; groupes de statut ; classe des prolétaires ; pluridimensionnelle ; mode de production (x2) ; partis ; classe pour soi ; subjectif ; ordre social ; conflit ; prestige social ; survaleur ; classes de production ; ordre économique ; sphère économique ; classe en soi ; classe des capitalistes ; classes de possession ; ordre politique ; conflictuels ; subjectif ; réaliste.*

Karl MARX et **Max WEBER** ont tous deux consacré une part de leur œuvre à l'étude de la stratification sociale dans les sociétés européennes traversées par les bouleversements de l'industrialisation au XIX^e siècle.

Dans sa définition des classes sociales, **K. MARX** fait tout d'abord référence à un critère : la place dans le Les individus qui occupent la même place dans le forment une « ». Dans la société capitaliste, il existe deux classes sociales fondamentales : la (dont les membres sont propriétaires des moyens de production) et la (dont les membres n'ont à leur disposition que leur force de travail). Dans l'analyse de **K. MARX**, les fondements de la hiérarchisation des groupes sociaux se situent donc uniquement dans la Son analyse de la stratification sociale est Les rapports entre capitalistes et prolétaires étant des rapports d'..... (les capitalistes s'appropriant la déagée par les prolétaires), ils ne peuvent être que dans la mesure où ils génèrent des intérêts antagoniques. Lorsque les membres d'une « » prennent conscience qu'ils ont des intérêts communs à défendre alors ils forment une « ». Ainsi, dans sa définition des classes sociales, **K. MARX** fait aussi référence à un critère : la Dans la société capitaliste, le prolétariat et la bourgeoisie sont à la fois des « classes en soi » et des « classes pour soi » engagées dans une Cette lutte entre le prolétariat et la bourgeoisie devient le conflit central dans la société sous l'effet de la des classes sociales. Parce qu'elle part des divisions effectives qui traversent la société, la conception marxienne des classes sociales est qualifiée de

Dans l'analyse de **M. WEBER**, les fondements de la stratification sociale ne se situent pas uniquement dans la sphère économique. Ainsi, il distingue l'..... (dans lequel les individus se répartissent en en fonction de la chance inégale de se procurer des biens et services) de l'..... (dans lequel les individus se répartissent en en fonction de la distribution inégale du prestige social) et de l'..... (dans lequel les individus se répartissent en en fonction de la distribution inégale du pouvoir politique). Ainsi, son analyse de la stratification sociale est : trois facteurs (l'accès aux produits, le prestige et le pouvoir politique) hiérarchisent l'espace social sans que ces trois échelles de distribution des positions ne se recouvrent systématiquement.

Si les classes sociales ne se confondent pas avec les groupes de statut et les partis, il n'en demeure pas moins que dans les sociétés modernes (sociétés capitalistes qui se développent à partir du XIX^e siècle), le degré de et d'influence du pouvoir politique est de plus en plus dépendant de la En outre, pour définir les classes sociales, **M. WEBER** élabore le concept de classe. Ce dernier permet de mettre en évidence une double hiérarchisation de l'ordre économique découlant d'une part d'inégalités de revenus, des patrimoines et de consommation (.....) et d'autre part, d'inégalités de contrôle des moyens de production (.....). Ces deux critères déterminent les chances qu'ont les individus d'accéder aux biens et services donc définissent ce qu'il appelle la « ». En articulant ces deux critères économiques, **M. WEBER** distingue quatre classes sociales : la classe ouvrière, la petite bourgeoisie, les intellectuels et spécialistes sans biens, la classe possédante que l'on peut réorganiser de manière à obtenir une vision ternaire de la structure sociale. A la différence de **K. MARX**, **M. WEBER** ne fait pas référence à un critère dans son analyse des classes sociales et ne retient pas l'idée selon laquelle les classes sociales sont nécessairement et toujours en

DOCUMENT 11 : La recomposition des classes populaires

Constituées de l'ensemble des ouvriers et employés, les classes populaires regroupent plus de 14 millions d'actifs en 2012, soit 52% d'entre eux. Cette part a nettement diminué depuis trente ans, puisqu'elle était de 59% en 1982. [...]

Numériquement, le fort dynamisme du groupe employé, avec de nombreuses créations d'emplois occupés par des femmes dans les activités tertiaires, a pourtant plus que compensé le déclin des emplois ouvriers. Mais l'augmentation globale est bien moindre que celle observée dans les autres groupes sociaux, des professions intermédiaires et cadres supérieurs.

Au-delà, c'est une recomposition majeure de leurs univers professionnels, de l'unicité¹ supposée du monde ouvrier à l'archipel des employés.

De fait, la place de l'univers ouvrier et industriel n'a pas cessé de décliner. Sans doute surestimée par le passé, elle était toutefois de première importance, symboliquement, politiquement et quantitativement : les ouvriers de type industriel représentaient ainsi la moitié du groupe ouvrier en 1982 et étaient présents dans près d'un tiers des ménages populaires. En 2012, ils représentent moins de quatre ouvriers sur dix et ne sont plus présents que dans un quart des ménages populaires. Le travail à la chaîne n'a certes pas disparu mais l'image de l'OS² posté à l'usine et intégré à des collectifs structurés est loin d'être la norme à présent. [...] Le passage d'une économie de production à une économie de distribution n'a pas seulement affecté le monde ouvrier. Il a contribué plus largement à la recomposition des emplois dans les milieux populaires, en soutenant le fort développement du nombre d'employés de commerce. [...] C'est toutefois dans les services directs aux particuliers que le développement des activités liées à l'aide sociale (garde d'enfants ou de personnes âgées notamment) a été le plus important, avec plus d'un million d'emplois créés en trente ans. [...] Pris comme un ensemble, les classes populaires sont paritaires en 2012 (elles comptent 51 % de femmes en 2012, contre 46 % en 1982), comme les professions intermédiaires, les cadres restant quant à eux majoritairement masculins (40 % de femmes en 2012). La féminisation observée est essentiellement due à la recomposition interne entre ouvriers et employés, les deux groupes restant l'un comme l'autre très fortement sexués.

Finalement, quel que soit le niveau social, c'est la diversité du degré de féminisation des univers professionnels qui frappe. Au sein des classes populaires, l'éventail est très large puisqu'il va d'environ une femme sur dix chez les chauffeurs, ouvriers qualifiés de type artisanal, policiers et militaires à la proportion inverse chez les personnels des services aux particuliers. [...]

[...] On observe [aussi] une diversité interne très forte des niveaux de formation. La segmentation entre ouvriers qualifiés et non qualifiés apparaît particulièrement nette, une partie des catégories d'employés se distinguant par ailleurs par des diplômes plus élevés : à titre d'illustration, la proportion de bacheliers va de 16 % pour les ouvriers non qualifiés de type artisanal à 65 % pour les employés administratifs d'entreprise. En trente ans, la très forte élévation d'ensemble des niveaux de formation n'a paradoxalement pas bouleversé ces équilibres.

Thomas AMOSSE, « Portrait statistique des classes populaires contemporaines », *Savoir/Agir* (N° 34), 2015.

1. Unicité : caractère de ce qui est unique

2. OS : ouvrier spécialisé. L'OS est l'ouvrier sans qualification professionnelle qui exécute un travail précis (sur une machine) ne demandant qu'une très courte période d'apprentissage.

23. Quelles sont les deux catégories socioprofessionnelles constitutives des classes populaires ?

24. Pourquoi peut-on dire que les classes populaires semblent moins homogènes que ne l'était la classe ouvrière ?

DOCUMENT 12 : La permanence de certains clivages entre les classes sociales

[...] Toute une série d'indicateurs montrent que les inégalités entre cadres et professions intermédiaires d'un côté, employés et ouvriers de l'autre, se maintiennent, voire s'accroissent, et que la situation de ces deux dernières catégories se rapproche. C'est très net sur le plan des ressources économiques : que ce soit en termes de salaires, de revenus, de niveau de vie, et encore plus de patrimoine, les ouvriers et les employés sont proches les uns des autres, loin derrière les catégories intermédiaires et supérieures. En outre, ces inégalités économiques se sont accentuées depuis les années 1980. Il existe des disparités internes, mais elles sont moins fortes que dans les autres groupes.

Autre domaine d'inégalités persistantes : la santé. La mortalité des employés et des ouvriers est plus élevée, de même que leur exposition aux maladies et accidents professionnels, ou encore à la vieillesse en situation de dépendance. [...]

En ce qui concerne la scolarisation, l'accès aux études secondaires et supérieures s'est accru pour les enfants d'ouvriers et plus encore pour les enfants d'employés, mais il reste limité, et se cantonne dans des filières courtes et peu valorisées comme les bacs technologiques et professionnels au lycée ou les BTS après le bac. [...]

Bien d'autres aspects pourraient être évoqués, mais un dernier aspect semble essentiel : la distance des classes populaires à la politique institutionnelle s'est nettement renforcée par rapport aux années 1970, comme l'attestent la hausse continue de l'abstention et des votes intermittents parmi les ouvriers et les employés, l'éclatement de leurs votes entre gauche et extrême droite, mais aussi le recul de leur représentation parmi les dirigeants politiques, les élus et les militants.

Au-delà de l'énumération de ces indicateurs d'inégalités persistantes ou croissantes, les enquêtes récentes montrent que trois facteurs sont au cœur du rapprochement entre ouvriers et employés et du maintien de leur position dominée : leur situation au travail, les perspectives de mobilité sociale et les alliances conjugales.

Pour les hommes et les femmes qui exercent des métiers employés et/ou ouvriers, la vie de travail est marquée par des tâches souvent usantes physiquement mais aussi psychologiquement, des bas salaires et une condition subalterne (contrôle du travail et exigences de productivité). Être ouvrier ou employée dans l'industrie comme dans les services, c'est aussi subir le temps des autres, des supérieurs hiérarchiques, des actionnaires, des clients et des usagers, en termes de durée de l'emploi (avec une incertitude très forte sur l'avenir) et de rythmes et d'horaires du travail. Atypiques ou décalés, ces horaires contraignent les formes de la vie familiale et personnelle.

Par ailleurs, ouvriers et employés ont également de faibles possibilités d'évoluer professionnellement. L'enquête FQP (formation et qualifications professionnelles) montre que, depuis les années 1980, les perspectives d'accès aux professions intermédiaires demeurent très limitées, tandis que les circulations entre employés et ouvriers se sont accrues entre générations. [...]

Enfin, les alliances conjugales et en particulier l'homogamie, demeurent fortes. [...] 40 % des couples sont composés d'ouvriers, d'employés ou d'inactifs. Les alliances matrimoniales restent donc très clivantes socialement et contribuent à la reproduction des milieux populaires.

Nicolas RENAHY, Yasmine SIBLOT, Marie CARTIER, Isabelle COUTANT, Olivier MASCLLET, « De la sociologie de la classe ouvrière à la sociologie des classes populaires. Penser ensemble la condition des ouvriers et des employé-e-s », *Savoir/Agir* (N° 34), 2015.

25. Quels éléments montrent que les frontières entre les classes sociales n'ont pas disparu ?

26. Quels éléments montrent la permanence d'une certaine unité au sein des classes populaires ?

DOCUMENT 13 : Une individualisation des inégalités

Alors que les inégalités paraissaient enchâssées dans la structure sociale, dans un système perçu comme injuste mais relativement stable et lisible, elles se diversifient et s'individualisent aujourd'hui. Avec le déclin des sociétés industrielles, elles se multiplient, changent de nature, transformant profondément l'expérience que nous en avons. La structure des inégalités de classe se diffracte en une somme d'épreuves individuelles et de souffrances intimes qui nous remplissent de colère et nous indignent [...]

Nous nous trouvons dans une situation paradoxale : l'accentuation plus ou moins forte des inégalités se conjugue avec l'épuisement d'un certain régime d'inégalités, celui des classes sociales formé dans les sociétés industrielles.

Alors que les inégalités sociales paraissaient inscrites dans l'ordre stable des classes et de leurs conflits, les clivages et les inégalités ne cessent aujourd'hui de se multiplier, et chaque individu est comme traversé par plusieurs d'entre elles. Dans le vaste ensemble qui englobe tous ceux qui ne sont ni au sommet ni au bas de la hiérarchie sociale, les clivages ne se superposent plus de façon aussi nette, aussi tranchée que naguère, alors que la position dans le système des classes semblait agréger toutes les inégalités d'un coup.

Il ne s'agit pas là d'une vaste classe moyenne à laquelle disent pourtant appartenir la majorité des individus, mais d'un monde fractionné selon une multitude de critères et de dimensions.

Il se constitue un univers social dans lequel nous sommes plus ou moins inégaux en fonction des divers biens économiques et culturels dont nous disposons et des diverses sphères auxquelles nous appartenons.

Nous sommes inégaux « en tant que » : salarié plus ou moins bien payé, protégé ou précaire, diplômé ou pas, jeune ou âgé, femme ou homme, vivant dans une ville dynamique ou dans un territoire en difficulté, dans un quartier chic ou dans une banlieue populaire, seul ou en couple, d'origine étrangère ou pas, blanc ou pas, etc. [...]

Cette représentation et cette expérience des inégalités s'éloignent progressivement de celles qui dominaient la société industrielle, à une époque où la position de classe paraissait associée à un mode de vie, à un destin et à une conscience.

La multiplication des inégalités, plus encore le fait que chacun est confronté à des inégalités multiples, transforme profondément l'expérience des inégalités. D'abord, les inégalités sont vécues comme une expérience singulière, comme une épreuve individuelle, comme une mise en cause de sa propre valeur, une manifestation de mépris et une humiliation. On glisse progressivement de l'inégalité des positions sociales au soupçon de l'inégalité des individus, qui se sentent d'autant plus responsables des inégalités qui les affectent qu'ils se perçoivent comme étant libres et égaux en droits, avec le devoir de l'affirmer. [...]

La multiplication et l'individualisation des inégalités élargissent l'espace des comparaisons et accentuent la tendance à s'évaluer au plus près de soi. En effet, dans ce nouveau régime, les « petites » inégalités semblent bien plus pertinentes que les « grandes ».

Les grandes inégalités, opposant la plupart d'entre nous aux 1 % les plus riches, sont moins significatives et nous mettent moins en cause que les inégalités qui nous distinguent de ceux que nous croisons tous les jours. Surtout, les inégalités multipliées et individualisées ne s'inscrivent dans aucun « grand récit » susceptible de leur donner du sens, d'en désigner les causes et les responsables, d'esquisser des projets pour les combattre. Épreuves singulières et intimes, elles sont comme dissociées des cadres sociaux et politiques qui les expliquaient, procuraient des raisons de lutter ensemble, offraient des consolations et des perspectives.

François DUBET, « Nouvelles inégalités, nouvelles colères », *The Conversation*, 4 mars 2019.

27. Dans ce que François DUBET appelle le « régime des classes », comment étaient perçues et vécues les inégalités ? Pourquoi ?
28. Qu'est-ce qui a changé dans la façon dont les inégalités sont aujourd'hui perçues et vécues ? Comment l'expliquer ?

DOCUMENT 14 : Les rapports sociaux de genre

Actuellement, la réussite scolaire des filles est meilleure que celle des garçons. Avec un niveau de diplôme supérieur, les femmes restent pourtant cantonnées dans des métiers dits féminins, peu nombreux et généralement moins rémunérés (enseignantes, assistantes maternelles, assistantes sociales, aides-soignantes, éducatrices de jeunes enfants, employées de bureau...). Les métiers d'aide et de « care », de soins aux autres, sont par exemple massivement choisis par les femmes, et son importante féminisation « s'explique par le poids de l'histoire et des stéréotypes. Les femmes sont assignées et (ou) s'assignent elles-mêmes aux métiers d'aide, de soin et d'assistance aux populations en difficultés ». La question des inégalités entre hommes et femmes pose problème car « en raison des stéréotypes existant sur leurs compétences et incompétences, les femmes subissent des inégalités en termes de représentation, de répartition et d'accès aux ressources, et d'exercice du pouvoir ». Ainsi, « les stéréotypes renforcent donc les inégalités et, inversement, les inégalités renforcent les stéréotypes ». [...] Les hommes et les femmes « forment deux groupes sociaux engagés dans un rapport social spécifique : les rapports sociaux de [genre]. Ces derniers [...] s'expriment à travers la division sociale du travail, nommée la division sexuelle du travail ». La division sexuelle du travail vient confirmer cette séparation entre les deux sexes et montre comment cette répartition s'organise dans le milieu professionnel. [...]

La division du travail présente en effet deux principes organisateurs principaux :

- un principe de séparation : il existe des travaux d'hommes et des activités de femmes.
- un principe de hiérarchisation : un travail d'homme « vaut » plus que celui d'une femme.

Cette répartition différentielle a toujours existé et se présente sous des formes différentes selon les époques et les cultures. L'arrivée des femmes sur le marché du travail en France dans les années 1960 et leur accession progressive à des activités jusque-là réservées aux hommes auraient pu faire évoluer ce système, or celui-ci perdure tout comme les inégalités entre les sexes. Le principe hiérarchique de la division sexuelle du travail introduit ainsi une réflexion sur les inégalités hommes/femmes, et la notion de « plafond de verre » constitue une des manifestations de ces inégalités.

Il s'agit d'« une expression apparue aux Etats-Unis à la fin des années 1970 pour désigner l'ensemble des obstacles que rencontrent les femmes pour accéder à des postes élevés dans les hiérarchies professionnelles. [...] Tout se passe comme si un plafond invisible empêchait les femmes de grimper les échelons. » Ce phénomène, [...] pèse sur les carrières féminines. Il est question de facteurs psychologiques liés au poids des stéréotypes et des normes, qui sont tout autant intégrés par les hommes que par les femmes, et donc par les recruteurs potentiels. Ceux-ci vont privilégier les hommes pour certains postes dont ceux à responsabilité, pensant qu'ils possèdent de par leur sexe des qualités telles que charisme, autorité, pouvoir, combativité... Les femmes, d'une manière générale, montrent ainsi moins d'ambition professionnelle puisqu'elles sont persuadées que les hommes sont davantage « prédisposés » pour ce type de postes, « mais il s'agit peut-être également d'un choix raisonné pour éviter le « coût psychique » qu'il y aurait à surmonter pour s'imposer dans certaines carrières, en particulier dans des métiers scientifiques et techniques, jugés plus « masculins ».

Sylvie UCCIANI, « La transmission des stéréotypes de sexe ». *Biennale internationale de l'Education, de la formation et des pratiques professionnelles*, 2012, Paris, France.

29. En quoi les rapports sociaux de genre permettent-ils de montrer que la position de classe d'un individu ne suffit pas à rendre compte de l'ensemble des clivages sociaux traversant la société ?

30. A partir du passage souligné, expliquez pourquoi les rapports sociaux de genre ne s'opposent pas aux rapports de classe mais s'imbriquent à ces derniers.

SYNTHÈSE N° 3 – Les débats autour de la pertinence du concept de classes sociales aujourd'hui

✎ Complétez le texte ci-dessous avec les expressions ou termes suivants : *stratégies d'entre-soi ; genre ; classes sociales ; salariat subalterne ; intra-classe ; caractéristiques individuelles ; classe en soi ; condition statut de salarié ; classe pour soi ; rapports sociaux de genre (x2) ; prolétarienne ; inter-classes ; classes populaires ; l'identification subjective ; classe en soi ; phénomène du plafond de verre.*

Les mutations économiques et sociales à l'œuvre depuis les Trente Glorieuses ont introduit un débat sur la pertinence des analyses de la structure sociale en termes de classes sociales.

Tout d'abord, ce débat a trait aux frontières de classes. En effet, la modification de la structure socioprofessionnelle au lendemain de la Seconde guerre mondiale a remis en cause l'idée de polarisation ainsi que l'équivalence entre salariat, classe ouvrière et condition prolétarienne, sous l'effet d'une généralisation du d'une progression des couches intermédiaires et supérieures du salariat, du recul de la part des ouvriers dans l'emploi total et d'une sortie de la classe ouvrière de sa Ensuite, ces évolutions ont réduit les distances en rapprochant les positions sociales et les styles de vie : baisse des inégalités de revenu, consommation de masse, diffusion de l'accès à la propriété immobilière et à l'enseignement secondaire puis supérieur, etc.

Par ailleurs, elles sont aussi à l'origine d'une augmentation des distances au sein des classes populaires : différences entre les ouvriers et les employés dans la nature des tâches, dans les univers de travail, dans le degré de féminisation, dans les niveaux de qualification, dans le degré d'exposition au chômage et à la précarité.

Néanmoins, même si elles ont connu de très fortes mutations et qu'elles sont travaillées par des divisions internes, les présentent un certain nombre de caractéristiques qui les distinguent des autres classes sociales. En effet, employés et ouvriers ont notamment en commun de constituer un exécutant des tâches usantes physiquement et psychologiquement, ayant de faibles perspectives d'évolution professionnelle, subissant des horaires souvent décalés, une plus grande précarité de l'emploi, une plus forte exposition au risque de chômage, ...

En outre, il reste une classe sociale qui aujourd'hui encore possède toutes les propriétés d'une « » et d'une « » au sens de **K. MARX** : la grande bourgeoisie. Fortement dotée en revenus, patrimoine, dispositions culturelles valorisées, la grande bourgeoisie cultive des pour défendre et reproduire sa position dominante. En effet, elle habite

dans les « beaux quartiers », entretient une sociabilité intense, fréquente des cercles fermés, choisit des établissements d'excellence pour ses enfants, etc.

D'autre part, la modification des frontières de classes a participé à un processus d'individualisation des inégalités. Enfin, alors que jusqu'à la fin des Trente Glorieuses les inégalités étaient essentiellement perçues comme des inégalités entre les, à partir des années 1980-1990, elles sont de plus en plus vécues comme des inégalités résultant de Cela fragilise considérablement à une classe sociale au profit d'autres groupes sociaux (femmes, jeunes, groupe ethnique, etc.)

Cette prise de conscience de l'existence d'une multiplicité de clivages sociaux traversant la société française n'entame pas la pertinence du concept de classes sociales pour rendre compte de la structure sociale française. Toutefois, il est indiscutable que la position de classe n'est plus suffisante pour rendre compte de la position sociale des individus. Par exemple, il existe des qui se traduisent notamment par le fait que les femmes soient de moins en moins présentes à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie d'une profession donnée (.....). Les femmes sont notamment surreprésentées dans les métiers relatifs aux soins et à la prise en charge des jeunes enfants et des personnes âgées. Or ces métiers sont peu valorisés et faiblement rémunérés. Si le clivage selon le joue par moment un rôle spécifique (par exemple, la socialisation genrée permet d'expliquer les meilleurs résultats scolaires des filles), c'est en articulant les avec les rapports de classes que l'on peut rendre compte de la position socioprofessionnelle hiérarchiquement faible des femmes. Ces dernières sont surreprésentées dans les métiers du *care*. Or ces métiers sont peu valorisés et faiblement rémunérés parce qu'ils sont rattachés dans les représentations collectives au cadre domestique et les aptitudes « naturelles » des femmes à les accomplir.



LEXIQUE DU CHAPITRE

- **Inégalités** : Différences d'accès à des ressources et des positions socialement valorisées entre des individus ou des groupes sociaux. Autrement dit, les inégalités se traduisent en termes d'avantages ou de désavantages et fondent une hiérarchie entre des individus ou des groupes sociaux.
- **Stratification sociale** : Système de différenciation sociale basée sur la distribution inégale des ressources et positions socialement valorisées dans une société.
- **Espace social** : Environnement dans lequel se déroulent les pratiques sociales.
- **Catégorie socioprofessionnelle** : Catégorie élaborée dans le cadre de la nomenclature des Professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) de l'INSEE, qui regroupe les individus en fonction de plusieurs critères : profession, statut, qualification, place dans la hiérarchie, taille de l'entreprise et secteur d'activité.
- **Revenu** : Somme qui peut être dépensée par un agent économique sans réduire la valeur de son patrimoine.
- **Patrimoine** : Ensemble des actifs monétaires, financiers et réels détenus par un agent économique à un moment donné.
- **Cycle de vie** : Succession des étapes de la vie d'un individu (de l'enfance à la vieillesse).
- **Ménage** : Ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Dans les enquêtes auprès des ménages, l'INSEE considère de plus que les membres du ménage doivent avoir un budget commun.
- **Structure socioprofessionnelle** : Espace social dans lequel les individus sont hiérarchisés selon leur position socioéconomique.
- **Salarisation** : Hausse de la part des salariés dans l'emploi total.
- **Tertiarisation** : Hausse de la part du secteur tertiaire dans l'emploi total.
- **Féminisation de l'emploi** : Hausse de la part des femmes dans l'emploi total
- **Qualification individuelle** : Ensemble des connaissances professionnelles d'un individu. La qualification individuelle renvoie notamment à sa formation, à son expérience et ses autres attributs (capacité d'encadrement par exemple).
- **Classe sociale au sens de K. MARX** : Groupe d'individus qui occupent une position identique dans le mode de production (définie par la propriété ou l'absence de propriété des moyens de production), qui ont conscience de partager les mêmes conditions d'existence et d'avoir des intérêts en commun et qui entrent en lutte contre une autre classe sociale.
- **Classe sociale au sens de M. WEBER** : Groupe d'individus se trouvant dans la même situation économique c'est-à-dire ayant des chances semblables d'accéder aux biens et services. Ces dernières dépendent d'une part, du niveau de patrimoine et de revenus des individus ; d'autre part, de leur capacité à contrôler le processus de production.
- **Distances inter-classes** : Distance sociale entre les différentes classes sociales mesurée en termes de position sociale, de niveau et de mode de vie (ou style de vie).
- **Distances intra-classes** : Distance sociale entre les membres d'une même classe sociale mesurée par le degré d'homogénéité des positions sociales, des niveaux et des modes de vie au sein de la classe.
- **Classes populaires** : Ensemble d'individus présentant trois caractéristiques principales : la petitesse du statut social et professionnel ; l'étroitesse des ressources économiques ; l'éloignement par rapport à la culture valorisée.
- **Identification subjective à un groupe social** : Sentiment d'appartenance à un groupe social.
- **Groupe social** : Ensemble d'individus entretenant des relations qui se définissent eux-mêmes et qui sont définis par les autres comme membres du groupe.
- **Individualisation** : Processus historique au cours duquel l'individu libre et autonome acquiert une importance croissante dans la vie sociale.
- **Rapports sociaux de genre** : Rapports de pouvoir produisant une domination sociale des femmes par les hommes.

 **EXEMPLES DE SUJETS POSSIBLES****① Epreuve composée****Mobilisation de connaissances :**

- Présentez deux facteurs de structuration et de hiérarchisation de l'espace social.
- Présentez deux évolutions de la structure socioprofessionnelle française depuis la seconde moitié du XX^e siècle.
- Présentez la théorie des classes et de la stratification de Karl Marx.
- Présentez la théorie des classes et de la stratification de Max Weber.
- Expliquez comment ont évolué les distance inter- et intra-classes.
- Expliquez en quoi la multiplication des facteurs d'individualisation remet en cause la pertinence d'une approche en termes de classes sociales.
- Expliquez en quoi l'évolution des identifications à un groupe social remet en cause la pertinence d'une approche en termes de classes sociales.

Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire :

- A l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que la structure socioprofessionnelle a évolué en France depuis la seconde moitié du XX^e siècle.
- A l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que la catégorie socioprofessionnelle et le revenu ne sont pas les seuls facteurs qui structurent l'espace social.
- A l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que l'approche en termes de classes sociales peut être remise en cause pour rendre compte de la société française actuelle.
- A l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que l'approche en termes de classes demeure pertinente pour rendre compte de la société française actuelle.

② Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

- Dans quelle mesure l'approche en termes de classes sociales est-elle pertinente pour rendre compte de la société française aujourd'hui ?
- En quoi la pertinence d'une approche en termes de classes sociales pour rendre compte de la société française fait-elle l'objet de débats théoriques et statistiques ?